

VERTIQUARTZ PRO PG 50

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ORGANIQUE (APPARENCE ENDUIT) À BASE DE RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement épais souple assurant décoration et protection.

FINITION : **ASPECT PETITS GRAINS / PETIT GRANITÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille II Classe 2b

AFNOR NF T 34-722 - Classe D3

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₅S_{3 à 4}V₂W₃A₁C₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,93 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 85 %
- Taux volumique d'extrait sec : 72 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 2 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIQUARTZ PRO PG 50 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Souplesse évitant le retour du faïencage, des microfissures et des fissures n'étant plus actives.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Peut être utilisé en réparation pour reconstituer ponctuellement certains reliefs.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL CT** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION ET FINITION

- Enlever le dépôt de matière qui a pu se former en surface du fût et malaxer avant emploi.
- Mise en œuvre à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire) ou projection au pistolet pâteux à godet de type EUROPRO AC-65-G EUROMAIR à l'aide d'un compresseur 8 bars.
- Dans le cas d'une forte pollution industrielle ou végétale environnante, il est recommandé d'ajouter au **VERTIQUARTZ PRO PG 50** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et bien malaxer avant application. Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

CONSOMMATION

- 2 à 2,2 kg/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.

SÉCHAGE ET RECOUVREMENT (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 8 heures environ.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

